LE MONASTIER SUR GAZEILLE

www.le-monastier-sur-gazeille.net

N°57 - Juillet 2024

Bulletin d'informations communales

QUAND ON VOUS DIT QU'ON EST CONTRE LA VIE CHÈRE

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE • Route du Puy • 04 71 08 30 55

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 8h30 à 12h30

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE
41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)
Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi
Groupama
Toujours là pour moi.
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre
Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
06 74 25 79 78

TAXI SEB - Le Monastier sur Gazeille
Taxi conventionné sécurité sociale
ADS N°2
Transports assis professionnels
Véhicule climatisé tout confort
06 79 65 95 08

BOUCHERIE
CHARCUTERIE
SALAISON
Des Monts Breysse
2, Esplanade Stevenson
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 01 67 14 - boucheriedesmontsbreysse@orange.fr

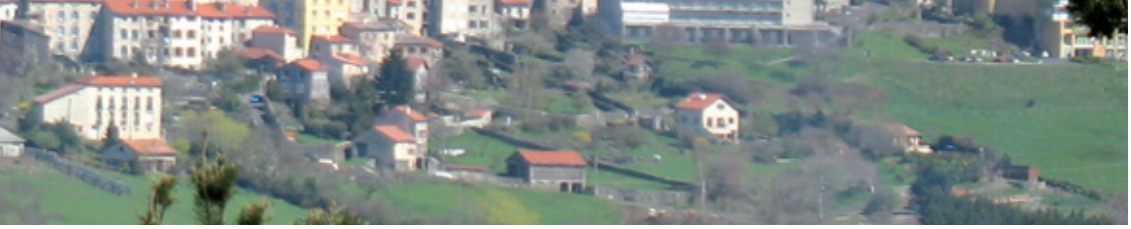

Editorial *de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille*

Après des mois et des mois de sécheresse, la pluie est enfin arrivée cet automne, à notre grand soulagement, et avec elle la perspective de voir nos aquifères se recharger et une nature soumise à rude épreuve reprendre vie. Mais le niveau des précipitations a au fil des mois dépassé nos espérances et alors que nous attendions tous avec impatience le printemps et le retour d'un soleil aux effets salvateurs pour notre moral, le début d'année a à son tour été marqué par une succession d'averses et parfois de mini-tempêtes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 160 litres d'eau par m^2 du 1er janvier à la mi-juin 2022, 400 à la même époque en 2023 et 820 en 2024. Les années se suivent donc mais ne se ressemblent pas. A l'image de la vie politique française et de nombreuses décisions où l'on passe d'une orientation à son contraire sans juste milieu, en réagissant face aux événements au lieu de prendre du recul, force est de constater que nous risquons d'être de plus en plus souvent frappés par les effets de balancier d'un climat déréglé où des périodes très sèches alterneront avec d'autres plus humides. Ces dernières seront vraisemblablement entrecoupées d'orages violents, comme ceux qui nous ont touchés les 9 mars et 26 mai derniers, ce qui aura de très nombreux impacts et va nécessiter de nous adapter plus rapidement que prévu. Ces deux épisodes qui ont provoqué quelques dégâts ont au moins démontré que les travaux de protection que nous avions réalisés étaient pour le moment efficaces, que ce soit au niveau de l'entrée nord, de la Déviation, de la Fuye, d'une partie de l'Herm ou du Mont. Mais ils ont aussi confirmé que d'autres devraient être entrepris dans les secteurs les plus vulnérables. C'est ce que nous avons commencé à faire en déviant une partie des eaux qui dévalent depuis le plateau de la Moutette le long de la route de la Borie. Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser, un phasage s'avèrera toutefois nécessaire mais nous devrons garder à l'esprit qu'en dépit de tous nos efforts, nous ne pourrons que limiter les risques, jamais dompter la nature.

Dans les semaines à venir, nous allons installer un nouveau columbarium et nous poursuivrons les travaux d'aménagement de l'entrée nord, ainsi que le changement de la canalisation principale. Nous devrions aussi engager ceux de la place des Sénecterre retardés pour des raisons administratives. Au niveau de notre programme d'entretien et de rénovation des voiries, une campagne de pontage a été effectuée il y a quelques jours afin de prolonger leur durée de vie et un nouveau chantier de goudronnage devrait être lancé. Il concernera les voiries les plus dégradées, qui rendent le déneigement difficile, lorsqu'il y a de la neige bien évidemment, et ne nécessitant pas de reprises des réseaux. Il est en effet bon de préciser que nous essayons systématiquement d'effectuer l'enfouissement des réseaux secs et les rénovations des canalisations d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales lorsque nous effectuons notre programme, ceci afin d'optimiser les investissements. Nous allons enfin mettre en oeuvre les projets décidés par notre Conseil Municipal des Jeunes qui porteront principalement sur la rénovation de l'aire de jeux du Chamasse.

Notre voyage se poursuit donc, au gré des retards importants dans les versements des nombreuses subventions, des aléas qui nous amènent à gérer malgré nous plusieurs chantiers de front, des contraintes administratives parfois très pesantes et des caprices de la météo. Rien de bien nouveau localement donc sous un soleil relatif. Autour de nous en revanche, rien ne va plus. Après la crise du Covid, la crise en Ukraine, la crise énergétique et la crise climatique, nous entrons à présent dans une crise politique, ce que nous redoutions depuis un certain temps. Alors que nous devrions nous fédérer pour affronter les immenses défis qui nous attendent, la France n'a jamais été aussi divisée : d'un côté d'un fossé qui ne fait que se creuser, le vrai monde où nous essayons de vivre ensemble ; de l'autre côté, des instances dirigeantes qui nous regardent nous débattre avec une certaine condescendance et bien peu de compassion. Loin de notre ruralité et de nos 36000 communes, nos représentants nationaux nous proposent depuis trop longtemps, tous bords confondus, un bien triste spectacle qui nous désole et qui nous démoralise, une mauvaise émission de télé-réalité où celui qui parle le plus fort essaie de couvrir la voix de ses concurrents, tout en cherchant au passage à les salir en vociférant quelques phrases assassines ou en lançant quelques bons mots à la cantonade. Loin des réalités de notre quotidien, ils s'affrontent dans une vaste conjuration des égos, citent Jaurès et De Gaulle comme si évoquer ces personnages qui ont marqué notre histoire déjà lointaine faisaient d'eux leurs égaux, et ils ne comprennent pas pourquoi nous avons perdu toute confiance dans une classe politique qui n'a plus aucune classe depuis bien longtemps. Loin de débats à la hauteur des enjeux, ils nous abreuvent à longueur de journées de discours vides de sens, de propositions nouvelles mal étudiées et trop souvent sans lendemain, nous inondent de montages photos ou vidéos dans lesquels ils se mettent en scène comme s'ils faisaient la promotion du plus beau costume ou montaient les marches du festival de Cannes, et ils remplacent lentement mais sûrement le fond par la forme. Loin des difficultés que nous pouvons rencontrer, nos dirigeants définissent depuis trop longtemps des politiques sans jamais consulter les principaux intéressés, avec la certitude qu'elles correspondent à ce dont nous avons besoin car elles vont dans l'intérêt collectif et parce qu'elles tiennent compte de réalités macroéconomiques et de contraintes que le commun des mortels n'est pas, de leur point de vue, en mesure de comprendre. Loin du terrain et des problèmes concrets auxquels nous sommes confrontés, ils imaginent un projet unique pour une France aux multiples visages mais nous l'expliquent, quand ils prennent le temps de le

.../...

.../... faire, avec des mots que l'on ne comprend pas. Et pendant ce temps, la situation se dégrade, la colère gronde, les tensions et la violence augmentent. Quel gâchis !!! Et quelle gabegie !!! Plus que jamais, nous aurions besoin d'élus nationaux pragmatiques qui soient à la hauteur de leurs missions, qui soient exemplaires et qui replacent l'intérêt collectif au-dessus de leurs intérêts personnels. Plus que jamais nous aurions besoin d'élus nationaux qui se remettent en question, qui font preuve d'un peu d'humilité, qui assument leurs responsabilités, qui reconnaissent leurs erreurs et qui rendent des comptes sur leurs actions au lieu de passer du temps à régler les leurs. Plus que jamais nous aurions besoin d'élus nationaux qui nous disent la vérité, nous expliquent simplement les choses et qui arrêtent de nous promettre l'impossible. Plus que jamais nous aurions besoin d'élus nationaux qui écoutent les spécialistes et les gens de terrain, mais surtout tiennent compte de leurs avis. Plus que jamais nous aurions besoin d'élus nationaux qui donnent de l'espoir au lieu d'attiser les peurs, qui défendent l'ouverture au lieu de promouvoir le repli sur soi. Plus que jamais nous aurions besoin d'un véritable projet d'avenir, de débats de fond apaisés et d'échanges d'idées, de programmes réfléchis et de propositions constructives, de compromis et de nuances, de respect et d'un véritable dialogue démocratique. Plus que jamais les élus de proximité ont besoin d'être écoutés et ont besoin d'une véritable décentralisation pour mettre au point un projet pour les Français, qui ne serait pas en contradiction avec un projet pour la France, mais qui serait adapté aux territoires et à leur diversité. Plus que jamais les élus de proximité ont besoin d'être protégés contre des agressions qui ne font qu'augmenter, contre des plaintes qui ne font que se multiplier et contre les insultes anonymes dont ils font l'objet sur les réseaux associaux. Plus que jamais les élus de proximité rappellent que sans eux, il n'y a plus de projets et donc plus de communes ; sans eux qui sont les seuls à rendre directement des comptes à leurs administrés, il n'y a plus de contrat social ; sans eux qui assurent de très nombreuses missions de service public, l'Etat ne peut plus fonctionner. Plus que jamais, nous avons tous besoin que le changement qu'on nous annonce depuis si longtemps se produise enfin !!! L'espoir fait vivre et on peut encore rêver !!! La situation est certes sérieuse, mais pas désespérée : il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ce changement qui s'impose désormais si nous voulons que notre pays retrouve une certaine sérénité et davantage de stabilité n'est toutefois pas que l'affaire des élus. C'est aussi l'affaire de tous nos concitoyens qui doivent eux aussi ouvrir les yeux et réagir, réapprendre à se parler, à se respecter, à vivre côte à côte et pas face à face. Parce que nous avons la liberté de choisir nos combats, parce que nous aimons notre commune et notre beau pays, nous continuerons à défendre les valeurs humaines et républicaines qui nous sont chères, et loin du bruit et de la fureur, nous continuerons à construire, ensemble, avec confiance, calme et détermination, le Monastier et la France de demain.

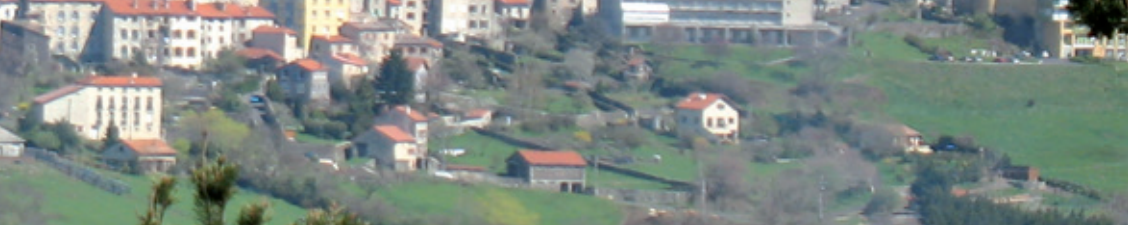

Aire de co-voiturage

Nous vous rappelons que la commune a aménagé une aire de co-voiturage, à l'entrée du Monastier.

Celle-ci permet aux habitants de notre commune et des communes environnantes de :

• réduire leurs dépenses en matière de transport,

• limiter leur empreinte carbone et lutter ainsi contre le dérèglement climatique,

• créer du lien social tout en proposant un mode de déplacement aux personnes qui sont confrontées à des problèmes de mobilité car elles ne possèdent pas de véhicule.

Nous vous incitons à l'utiliser afin de libérer des places sur les parkings du centre et sur les espaces privés comme le parking d'Intermarché).

Cette aire de covoiturage a été aménagée avec l'aide de la Région Rhône Alpes Auvergne et est référencée sur l'application Mov'Ici.

Forages géothermies

Toute entreprise qui envisage d'effectuer un ou des forages pour de la géothermie doit obligatoirement effectuer une déclaration sur le site de la DREAL. Elle doit aussi obligatoirement faire une déclaration de DT/ DICT à l'attention des exploitants des réseaux situés à proximité de la zone de forage et tenir compte des recommandations de sécurité qui seront adressées en réponse. Cette dernière déclaration est à déposer en mairie un mois avant le début des travaux, ceci afin de pouvoir consulter les exploitants.

Inauguration site de compostage

Inauguration le 27 mars du site de compostage partagé situé à côté de la mairie

Conseil municipal des jeunes

Les travaux, réflexions et participation du conseil municipal des jeunes sont pour cette année :

La construction de refuges à insectes et le choix du lieu d'implantation de refuges à insectes.
La participation à la commémoration du 8 mai.
Les travaux sur la valorisation du paysage sonore de la Transcévenole.
Le renouvellement de l'aire de jeux du Chamasse avec de nouvelles structures.

Réunion en Breysse

Réunion en Breysse à destination des propriétaires forestiers

Soucieuses de protéger les forêts situées autour des Monts Breysse et de permettre une meilleure gestion de ces massifs, les communes d'Alleyrac, de Présailles et du Monastier ont souhaité organiser vendredi 29 mars et samedi 6 avril une rencontre à destination des très nombreux propriétaires de parcelles, avec le soutien actif des techniciens du Centre National de la Propriété Forestière, et en partenariat avec l'association Forêt des Sucs. Cette réunion de terrain a permis d'une part de présenter de façon concrète les bons résultats obtenus dans le cadre d'une opération d'entretien régulier d'une parcelle boisée, et d'autre part de présenter les différentes solutions qui existent pour favoriser une gestion raisonnée et plus durable de la forêt, comme les regroupements ou les échanges de parcelles, ou encore la création d'une Association Syndicale Libre de Propriétaires afin de mettre en place un plan de gestion. Les participants qui avaient fait le déplacement ont pu obtenir des réponses à leurs questions et échanger sur des sujets divers.

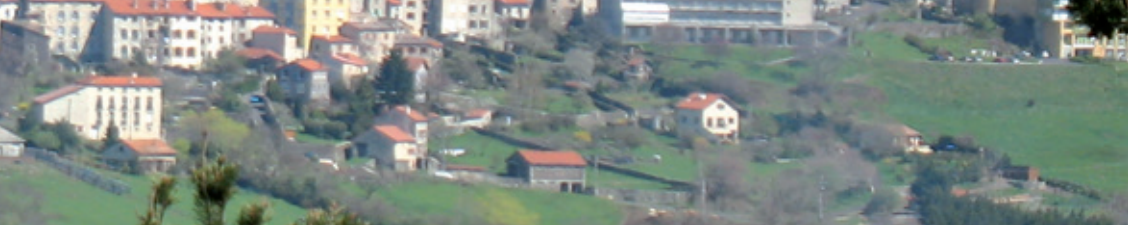

Logement : lutte contre la vacance, l'indécence des logements et les passoires énergétiques

La Commune du Monastier sur Gazeille recense plus d'une centaine de logements vacants depuis plus de deux ans, en particulier en centre-bourg (source : fichier LOVAC, 2020). Or, un logement inhabité est un logement qui se dégrade et les désordres atteignent parfois les habitations voisines (toiture, murs, caves, etc.). Parallèlement, l'offre locative est insuffisante sur le territoire pour accueillir tout type de ménage (familles, jeunes, personnes âgées). L'enjeu est donc de rénover durablement ces habitations dégradées, de ne pas attendre que d'autres logements deviennent vacants pour améliorer énergétiquement ces bâtiments, en particulier en centre-ville.

La loi Climat et Résilience votée en 2021 ajoute la notion de **confort thermique** pour définir un logement décent (cf loi Climat et résilience n° 2021-1104). Ainsi, au regard de la loi, un **logement décent** correspond à :

- Une surface habitable d'au moins 9 m²
- La garantie de l'absence de risque pour la santé et la sécurité des locataires
- Un niveau de confort minimal : arrivée d'eau potable (chaude et froide), système de chauffage, cuisine, etc.
- L'absence de nuisible et de parasite
- Des performances énergétiques minimales
- Un confort thermique minimal (ni froid l'hiver, ni chaud l'été)

Les locataires peuvent **signaler les désordres de leur logement sur la plateforme histologe** https://histologe.beta.gouv.fr. Le pôle département de lutte contre l'habitat insalubre se chargera d'étudier la situation et de mandater un expert qui effectuera une visite du logement concerné. Selon la situation, le propriétaire pourra être dans l'obligation de réaliser les travaux nécessaires.

Cette loi Climat et Résilience précise également qu'à partir du 1er janvier 2025, les propriétaires bailleurs ne pourront plus louer de **« passoires thermiques »** (Diagnostic de Performance Energétique - DPE, classe G) en cas de renouvellement de bail ou de nouvelle location. Cette interdiction s'élargira en 2028 aux logements (maisons individuelles ou appartements) classés F, puis en 2034 à ceux classés E.

Pour faire face à ces défis énergétiques et revitaliser le centre-bourg, la Commune du Monastier sur Gazeille lance une étude de renouvellement urbain, en partenariat avec la Maison départementale de l'Habitat, la DDT 43 et Ingé 43. Elle vise à :

- **limiter la vacance des logements,**
- **résorber l'habitat insalubre en centre-bourg,**
- **identifier des opérations où l'intervention de la puissance publique serait nécessaire,**
- **aider les propriétaires pour remettre leur bien sur le marché de l'habitat** (aides aux travaux via France Rénov - https://france-renov.gouv.fr, intermédiation locative, etc.),
- **accompagner les locataires dans leurs démarches.**

Le bureau d'études Le Creuset Méditerranée s'est déjà rendu sur place fin mai pour visiter certains immeubles du cœur historique et de la rue centrale. L'accueil par les locataires et les propriétaires était très favorable car leur venue vise bien à aider chacun à rénover au mieux le logement.

Le quartier de la Conque et certains logements de la rue St Pierre feront l'objet d'une attention particulière lors des prochaines visites.

Pour plus d'information, contactez Marie POISSON, cheffe de projet Petite Ville de Demain à la Mairie du Monastier sur Gazeille.

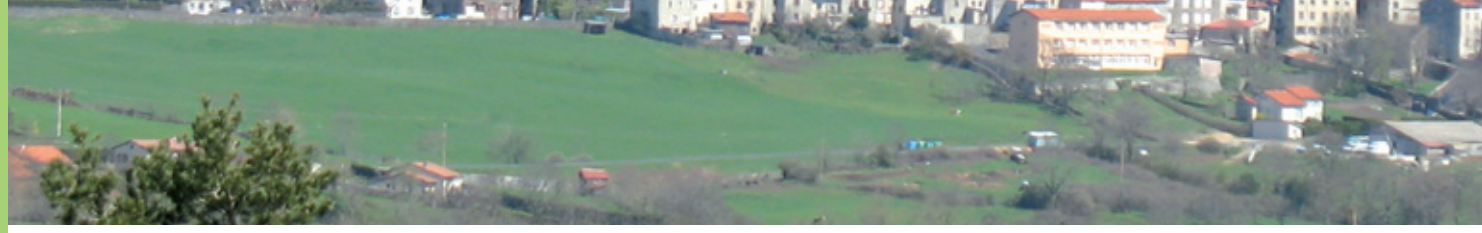

Salle des fêtes

Rénovation de la charpente de l'auvent de la salle des fêtes

Travaux d'étanchéité de la terrasse de la Mairie

Travaux sur la route de Chabannes Basses

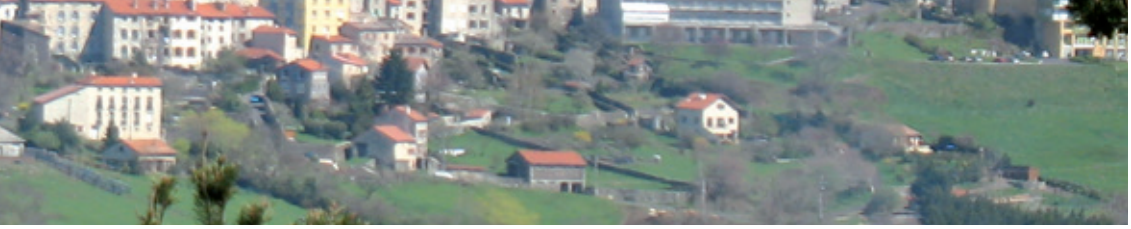

Travaux sur la transcévenole

Travaux d'enrochement sur la transcévenole avant Avouac

Aménagement de la place des Sénecterre

L'aménagement de la place sera fait dans la continuité de la place du Vallat, et participe à la mise en valeur de l'espace urbain autour de l'Abbatiale, du Château et des bâtiments conventuels. Ce projet se traduira par :

• La création d'espaces verts et la plantation d'arbres créant des zones d'ombrage, y compris sur les espaces privatifs.

• La mise en place de revêtements perméables permettant la percolation naturelle de l'eau pluviale (espaces de stationnement, bandes végétalisées, etc.).

• L'utilisation de matériaux de couleur plus claire pour les revêtements minéraux (enrobé, béton désactivé) afin d'augmenter l'albédo et de limiter la température du sol lors de fortes chaleurs.

• Des aménagements facilitant le cheminement de l'eau pluviale vers les espaces verts afin de l'utiliser au maximum et de limiter le recours à de l'eau potable pour l'arrosage.

• L'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques avec l'aide du Syndicat Départemental des Energies de Haute-Loire.

• La suppression des sources de pollution et des rejets d'eaux chargées dans le milieu naturel causés par un dysfonctionnement du réseau d'eaux usées.

• L'extension du réseau de chaleur urbain bois-énergie (chaufferie installée Place du Vallat et approvisionnée en circuit court en s'appuyant sur une gestion raisonnée de la forêt).

• La limitation de la pollution visuelle par de la signalétique adaptée à la charte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et le stockage des poubelles concentré sous la place du Vallat dans un espace prévu à cet effet

• Des aménagements facilitant la circulation piétonne et des PMR dans l'ancien quartier abbatial, rendue complexe par la topographie du lieu.

• Valorisation des abords du château abbatial classé au titre des Monuments Historiques et remise en valeur du tracé de l'ancienne enceinte délimitant les parties intramuros et extramuros.

Tous ces aménagements permettront de revaloriser les abords du château abbatial et de redonner une lecture harmonieuse et attrayante de l'ensemble des fronts-bâtis des maisons de bourg. Comme cela sera le cas pour la Place du Vallat, une charte paysagère sera mise en place afin de règlementer et rationnaliser les aménagements des espaces privatifs situés dans ces secteurs.

Le chantier démarrera prochainement pour une durée estimée à 10 mois. Les riverains sont invités à participer aux réunions de chantier les jeudis après-midi s'ils le souhaitent.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

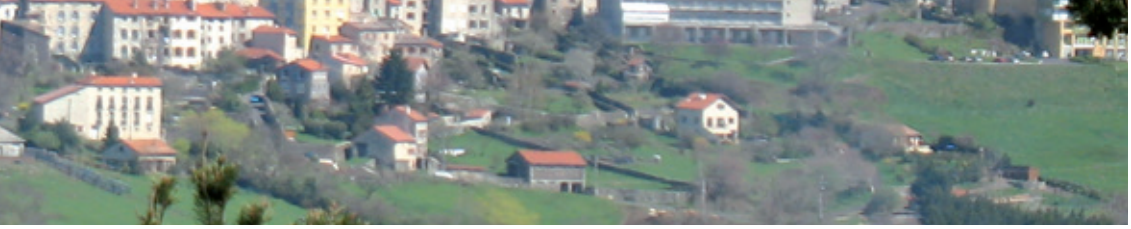

France Services

Un coup de pouce pour vos démarches administratives !

Depuis son implantation en 2021, France Services Le Monastier a eu le plaisir d'accueillir de très nombreux usagers déjà. Les accompagnements proposés semblent désormais connus de la majorité d'entre vous, mais nos services évoluent, tout comme notre éventail partenarial. Nous souhaitons donc vous tenir informés de ce développement constant et faire en sorte que nos services correspondent à vos besoins afin de pouvoir vous apporter le meilleur accompagnement possible, quelle que soit votre difficulté administrative.

Petit rappel : France Services, qu'est-ce que c'est aujourd'hui ?

France Services, ce sont des structures labellisées par l'État qui souhaite un retour vers un service public de proximité. Au Monastier, c'est un lieu ouvert 5 jours par semaine au sein duquel vous trouverez des services de plus en plus variés grâce à notre éventail partenarial. Que vous rencontriez une difficulté dans vos démarches administratives, que vous souhaitiez vous renseigner sur vos droits, que vous ayez besoin d'un accès à des outils numériques ou que vous fassiez face à un questionnement juridique, vos agents sont là pour vous accueillir !

Des partenaires toujours plus nombreux, toujours plus impliqués :

France Services, un accompagnement administratif mais pas seulement :

Si la mission principale des France Services est de fournir un accompagnement administratif adéquat, nos services ne s'arrêtent pas là :

- Diffusion des conférences du Tribunal Judiciaire du Puy en Velay : le monde de la Justice apparaît comme complexe pour bon nombre d'entre nous. Afin de le rendre plus accessible, le Tribunal Judicaire du Puy en Velay organise chaque année de nombreuses conférences sur des thèmes précis et variés. Cette année, quatre ont déjà pris place : « Le harcèlement scolaire », « La séparation du couple », « L'emprisonnement » et « La justice restaurative ». Le programme des conférences pour le second semestre 2024 devrait nous parvenir sous peu. A France Services, nous vous proposons la diffusion en direct de ces conférences qui sont gratuites et ouvertes à tous. N'hésitez plus à passer la porte !

- Une initiation à un outil de plus en plus présent dans notre vie quotidienne : le numérique. Depuis Avril 2023, les ateliers mis en place à France Services par le conseiller numérique de la Communauté de Communes ont cessé et aucun projet similaire n'a encore pu voir le jour depuis. Néanmoins, nos missions à France Services, c'est aussi de vous former ! Que vous soyez seul ou en petit groupe, que vous souhaitiez découvrir le numérique de manière générale ou travailler une pratique précise, vos agents sont là pour vous ! N'hésitez pas à nous contacter pour convenir d'un rendez-vous.

- Un lieu d'information : au sein de votre France Services, retrouvez toute l'actualité de nos partenaires, mais aussi les actualités locales et départementales. De nombreux magazines sont à votre disposition et/ou en libre-service. N'hésitez pas à venir les consulter.

Les points marquants de 2024 à ne pas manquer :

- Fin d'été : France Services fait peau neuve ! Afin de pouvoir toujours mieux accueillir nos usagers et nos partenaires, mais aussi pour vous proposer de nouveaux services, votre espace France Services va être réaménagé avec notamment la création d'un espace de co-working où calme et connexion internet haut-débit seront au rendez-vous.

- De nouveaux partenaires locaux : cette année, la Justice est à l'honneur ! En début d'année, le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) a débuté ses permanences au Monastier (permanences bimestrielles sur rendez-vous). D'ici la fin de l'année, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) devrait également prendre place dans nos locaux.

- Octobre 2024 : Portes-ouvertes de la structure ! Vous souhaitez (re)découvrir France Services ? Les portes-ouvertes sont là pour ça. Si nous sommes à votre écoute pour recenser vos besoins et vous présenter nos services tout au long de l'année, les portes-ouvertes sont vraiment LE temps dédié au cours duquel nous pouvons le mieux prendre le temps d'échanger avec vous afin de prendre en compte vos suggestions et vos retours sur nos services. Et cette année, plusieurs évènements et ateliers devraient y prendre place. Nous espérons vous y voir nombreux !

Horaires d'ouverture *: (PRISE DE RDV FORTEMENT CONSEILLÉE)

LUNDI		13h30 - 16h30
MARDI	9h00 – 12h00	13h30 - 16h30
MERCREDI		13h30 - 16h30
JEUDI	9h00 – 12h00	13h30 - 16h30
VENDREDI	9h00 – 12h00	13h30 - 16h30

*Horaires susceptibles de changer au cours de l'année

Contacts : 04 71 01 10 53 - lemonastier@france-services.gouv.fr

1 place Pôle Laurent Etnac - 43150 Le Monastier/Gazeille

Information des acquéreurs et des locataires

Information des acquéreurs et des locataires (IAL) de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

L'information des acquéreurs ou des locataires (IAL) est un dispositif permettant de tenir les acquéreurs et locataires de biens immobiliers informés de l'existence de certains risques (naturels, technologiques, sismiques, etc).

Le vendeur ou le bailleur d'un bien immobilier doit informer l'acquéreur ou le locataire du bien s'il est situé :

• dans un périmètre d'exposition aux risques, délimité par Un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) approuvé et rendu public,

• dans une zone délimitée par un plan de PPR naturels prévisibles (PPRNP) approuvé et rendu public, ou dont certaines dispositions ont été rendues immédiatement opposables,

• dans une zone exposée aux risques, délimitée par un plan de prévention des risques miniers (PPRM) approuvé et rendu public, ou dont certaines dispositions ont été rendues immédiatement opposables,

• dans le périmètre mis à l'étude dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention des risques technologiques prescrit, ou d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou des risques miniers prescrit, dans une des zones de sismicité 2, 3, 4 ou 5, dans une des zones à potentiel radon significatif, dites de niveau 3,

• dans une des zones exposées au recul du trait de côte délimitées par un plan local d'urbanisme, un document en tenant lieu ou une carte communale, ou déterminées par une carte de préfiguration.

Toutes les communes du département sont soumises à l'obligation d'information des acheteurs et locataires, en raison notamment de leur exposition au risque sismicité : notre commune à un Plan de prévention des risques naturels

Désormais, lors de transactions immobilières, le vendeur ou le bailleur d'un bien bâti ou non doit fournir deux documents :

- un état des risques, accessible via le site Géorisques - onglet ERRIAL https://errial.georisques.gouv.fr

Cet état des risques, daté de moins de 6 mois, doit être remis « lors de ia première visite » du bien par l'éventuel acquéreur ou locataire.

Il doit être actualisé en cas que de besoin si les informations qu'il contient ne sont plus exactes au jour de la conclusion du contrat pour lequel il a été élaboré.

L'annonce de vente ou de location d'un bien soumis à l'IAL doit mentionner les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé. Elles sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Une attestation sur les sinistres subis par le bien ayant donné lieu à indemnisation au titre des effets d'une catastrophe naturelle ou technologique doit aussi être délivrée. Elle est accessible via le site https://catastrophes-naturelles.ccr.fr

En l'absence de ces informations, l'acquéreur ou le locataire peut demander au juge une diminution du prix ou la résolution du contrat (la résolution est l'annulation des obligations nées du contrat, dans le cas où l'une des parties n'exécute pas ou plus ses obligations. La résolution a un effet rétroactif (le contrat est considéré comme n'ayant jamais existé).

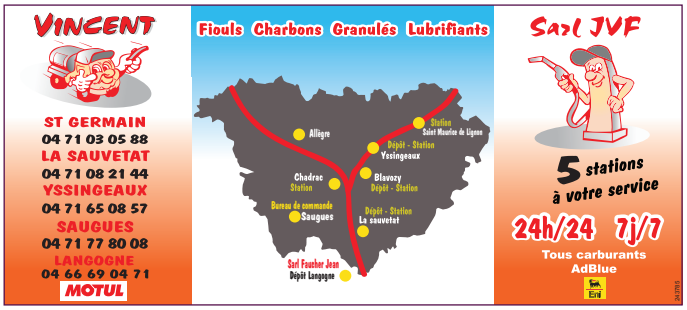

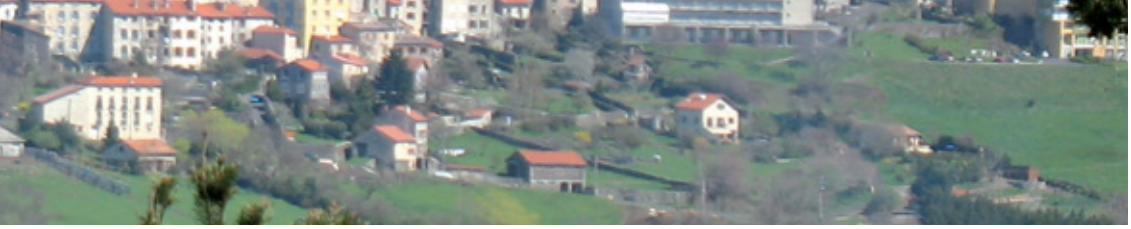

Troov

Demande de carte nationale d'identité et/ou de passeport en mairie du Monastier-sur-Gazeille

La prise de rendez-vous, qui est obligatoire, pour les dépôts de dossiers des demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport se fait maintenant directement sur Internet via la plateforme Troov :

https://troov.com/mairie-de-monastier-sur-gazeille/rendez-vous

Vous pourrez vérifier et/ou annuler un rendez-vous en fonction de vos disponibilités via l'email de confirmation reçu.

La remise des titres se fait sans rendez-vous
du lundi au samedi de 11h à12h
et le mercredi de 15h30 à 16h30

Travaux sur la Laussonne et la Gazeille

Opération de restauration par l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Loire Lignon (EPAGE) du lit et des berges sur le bassin versant de la Loire depuis sa source jusqu'à sa confluence avec la borne et de leurs affluents.

Des travaux visant à restaurer un bon fonctionnement équilibré des cours d'eau et à améliorer leur qualité écologique et hydromorphologique vont avoir lieu sur la Gazeille et la Laussonne, en ce qui concerne notre commune.

Les travaux sont prévus sur la période 2024 à 2028.

Les actions consisteront en des travaux de restauration des berges : installation d'abreuvoir, abatage d'arbres et d'arbustes, plantations, enlèvement des déchets.

Une convention entre l'EPAGE et les propriétaires sera signée.

La liste des propriétaires des parcelles concernées par ces travaux est consultable en Mairie.

Au revoir Pillou

Il y a quelques semaines, Jean Pierre Crespe nous a quittés, beaucoup trop vite et beaucoup trop tôt. Tous ceux qui l'ont connu se rappellent son engagement dans différentes associations de la commune : au Football Club où il avait évolué pendant de nombreuses saisons, ou encore à l'ACCA dont il avait été membre pendant plus de 50 ans et président de 2001 à 2004. C'est lui qui avait été à l'initiative de la soupe aux choux, l'un des moments forts de la Vogue. Il s'était aussi investi dans la vie du quartier de la Fuye où il résidait et avait pris part à l'organisation de moments conviviaux qu'il appréciait tant. Jean-Pierre s'était enfin engagé au service de la collectivité et avait été adjoint en charge des travaux de janvier 2004 à mars 2008.
La commune reconnaissante tient à adresser ses condoléances à toute la famille de Jean-Pierre.

Décès de Joseph Rolland

Joseph Rolland s'en est allé le 15 juin dernier à l'âge de 92 ans. Ebéniste de formation, il avait ouvert l'hôtel-restaurant Le Provence avec Josette, son épouse, un établissement réputé qu'ils avaient tenu pendant une quinzaine d'années, de 1980 à 1994. Bon vivant et amateur de bonne chère, il ne ratait jamais une occasion d'interpréter une chanson ou de mettre de l'ambiance. Jojo s'était aussi investi au service des autres de différentes manières, d'abord en tant que sapeur-pompier, puis en tant que conseiller municipal de 1983 à 1989 et adjoint au service technique de 1989 à 1995. La commune reconnaissante tient à adresser ses condoléances à toute la famille de Jojo.

PÔLE Handicap Adultes
ESAT Meymac ASEA43
Association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
- Prestations de services
- Sous-traitance
- Espaces Verts
- Fabrication de palettes
- Boulangerie
- Blanchisserie
- Entretien de locaux

Lieu-dit Meymac - 2 impasse de Malaval
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 31 - esatmeymac@asea43.org

SILVIO CAMMAROTA
MAÎTRE D'ŒUVRE
NEUF - RÉNOVATION - EXTENSION
43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
06 30 98 58 16
S.CAMMAROTA@CS-MOE.FR

SARL
ROCHETTE DAVID
PLOMBERIE . CHAUFFAGE . ZINGUERIE
Z.A Le Pinet
43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
04 71 08 33 58

VIGNE AUTO
AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14

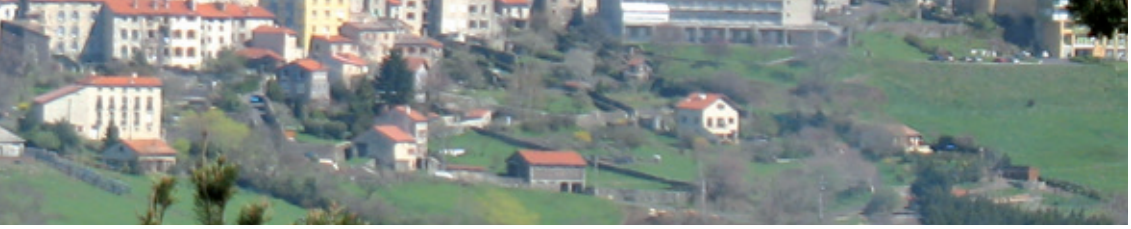

Informations pratiques

Services médicaux, para-médicaux, aide aux personnes dans notre commune

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Docteur Karen BERTRAND
1 place du Pôle Laurent Eynac - 04 71 03 27 61
Alexandra CHAPUIS-RIVET
67, rue Saint Jean - 04 71 03 86 68
Docteur Noémie MARTIN
1 place du Pôle Laurent Eynac - 04 71 08 35 21

INFIRMIÉRES
Cabinet d'Infirmières
1 place du Pôle Laurent Eynac - 04 71 08 37 53

CHIRURGIEN-DENTISTE
Docteur Joël EXBRAYAT
20 Place François d'Estaing - 04 71 03 82 12
Docteur Laure BOUSSOULADE
1 place du Pôle Laurent Eynac – 04 71 05 22 70

KINÉSITHÉRAPEUTES
52, rue Saint Pierre - 04 71 03 83 44

PRATICIEN EN MÉDECINE CHINOISE
Fabrice PRADIER
1 place du Pôle Laurent Eynac - 06 71 15 77 98

MICRO OSTÉO DIGITALE
Stéphanie FARAGLIA
1 place du pôle Laurent Eynac - 06 45 66 88 82

THÉRAPEUTE PSYCHO-CORPOREL
Valérie MEGARUS
1 place du pôle Laurent Eynac – 06 11 04 89 84

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
Nadège HOLLARD
1 place du pôle Laurent Eynac – 07 69 07 57 64

PATRICIENNE EN MASSAGE BIEN-ÊTRE
Sophie N'TIE TIE
1 place du pôle Laurent Eynac – 06.46.17.66.27

HYPOTHÉRAPEUTHE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS
Véronique Aymard
1 place du pôle Laurent Eynac – 06.78.18.08.76

PHARMACIE
Pharmacie Les Portes des Cévennes
20 Place François d'Estaing - 04 71 03 93 08

OPTICIEN
Optique du Mézenc
11, place François d'Estaing 04 71 05 09 84

CABINET VÉTÉRINAIRE
2 Route de Chadron - 04 71 03 83 94

AMBULANCES
Ambulances 4 A- VSL
9 Avenue des Ecoles 04 71 05 09 40 / 06 40 10 97 69

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL
29 rue Saint Jean - 04 71 08 39 35

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS
1 place du Pôle Laurent Eynac - 04 71 03 80 32

EHPAD LES TERRASSES DE LA GAZEILLE
2 rue Henri Debard - 04 71 03 81 68

EHPAD ET SSR L'HORT DES MELLEYRINES
4 impasse des Melleyrines - 04 71 03 80 51

Mairie

1, place du Pôle Laurent Eynac
04.71.03.80.01
Mail : mairie-du-monastier-sur-gazeille@orange.fr
Site internet : lemonastiersurgazeille.fr

Horaires d'ouvertures au public :
Les matins du lundi au samedi de 9h à 12h
et le mercredi de 13h30 à 16h30
En juillet et août fermé le mercredi après-midi

France Services

1, place du Pôle Laurent Eynac
04.71.01.10.53
Mail : lemonastier@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouvertures au public :
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
La prise de rendez-vous est fortement conseillée.

Déchetterie

Gérée par le SICTOM Entre Monts et Vallées
04.71.59.82.93

Horaires d'ouvertures :
Période hivernale : du 1er novembre au 31 mars

Lundi		
Mardi		14h – 18h
Mercredi		14h – 18h
Jeudi		14h – 18h
Vendredi		14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h

Période estivale : du 1er avril au 31 octobre

Lundi		
Mardi	9h – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h – 12h	14h – 18h
Jeudi	9h – 12h	14h – 18h
Vendredi	9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h

9 mai

Le jeudi 9 mai, un convoi reconstituant le passage du 5ème régiment des chasseurs d'Afrique au Monastier a fait étape Place du Vallat, pour terminer à Coubon, lieu des festivités historiques (9-10 et 11 mai).

Commémoration du 8 mai

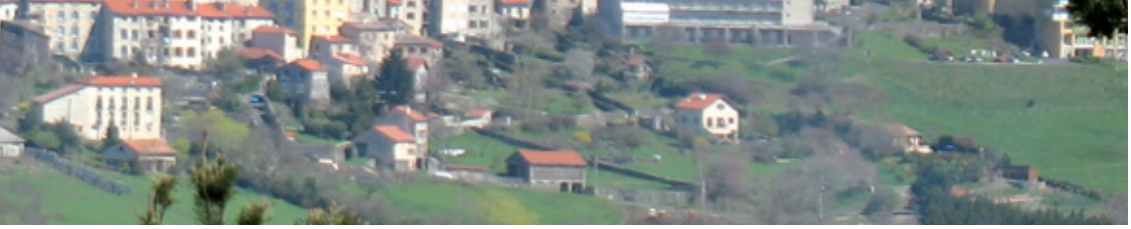

Le carnaval des zanimos au Monastier

Vendredi 12 avril 2024, l'association Ré création a remis en place, à la demande générale de nombreux parents nostalgiques : le carnaval des enfants. Ce carnaval sur le thème des animaux a été préparé en amont en collaboration avec les écoles du Monastier, le centre de loisirs, les assistantes maternelles, la crèche, Café Grenadine. Sous un soleil radieux, plus de 300 enfants costumés se sont donnés rdv dans la cour du château dès 14h accompagnés de leurs enseignants, parents, grands-parents et même assistantes maternelles. Ce convoi exceptionnel coloré et bruyant a défilé à travers le village avec une halte au SSR et une autre à la crèche. Les enfants étaient accompagnés par un trio d'échassiers musiciens «Les zickopats». Un lion géant confectionné par le centre de loisirs a fait le défilé. Beaucoup de monde, dans les rues pour applaudir le carnaval parmi lesquels des résidents de l'EHPAD qui avaient fait spécialement fait le déplacement en car pour venir applaudir ces zanimos colorés.

Les copains des écoles de St Martin de Fugères et des Estables étaient invités à défiler, ils avaient joué le jeu et étaient venus déguisés au carnaval du Monastier.

Un délicieux goûter bien mérité était offert et servi par les commerçants du Monastier après le défilé. Chaque classe en plus de confectionner ses costumes, avait décoré une branche d'arbre. Toutes ces branches ont été disposées sur un grand totem. Cette œuvre souvenir est visible dans le hall des bâtiments conventuels.

Vival by Casino
Alimentation Générale
Poisson frais
Quincaillerie
Souvenirs, Clés minute…
Ouvert 6/7J, de 7h à 12h30 et de 15h à 19h30
• Dépôt de pain
• Produits Régionaux
• Vitrerie et découpe de verre sur mesure
Relais colis pickup
Sur le chemin de Stevenson GR70
28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

AB MENUISERIES
Portes - Fenêtres - Volets
Vente et installation de menuiseries extérieures tous matériaux
Portes, fenêtres, volets, portes de garage,
clôtures, portails, moustiquaires...
La Terrasse • 43700 ARSAC-EN-VELAY
Tél. 04 71 04 15 14

Goûter des bébés nés en 2023 le 27 janvier

Jeux intergénérationnels

Après-midi de jeux intergénérationnels, le mercredi 28 février à l'EPHAD les Terrasses de la Gazeille : avec les familles des résidents et les enfants du centre de loisirs intercommunal.

Voeux au personnel communal et remise de la médaille des 20 ans de travail à Annick Séjalon le vendredi 19 janvier

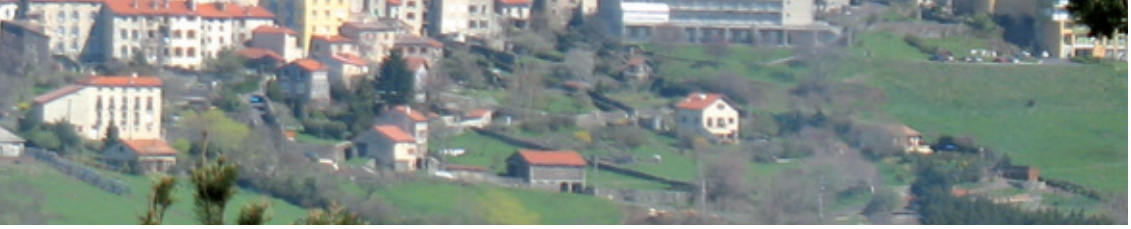

100 ans de Madame Arcis

Vendredi 31 mai 2024, des élus et des membres du CCAS sont allés au domicile de Mme Marie Louise ARCIS née PONS pour lui souhaiter un bon anniversaire. Elle était en effet née 100 ans plus tôt, le 31 mai 1924 à St Martin de Fugères où ses parents étaient agriculteurs. Elle y a passé toute sa jeunesse aux côtés de son frère et de sa sœur, avant d'épouser Mr Pierre ARCIS en 1950 et de venir s'installer rue Saint Jean. Marie Louise et Pierre ont eu deux enfants, Jean-Pierre et Yves, ainsi que deux petits-enfants et cinq arrières petits-enfants dont le petit dernier est né le 31 mai 2024. Nous souhaitons un bon anniversaire à Marie-Louise.

Marché aux plantes et marché bio et local du 5 mai

Soirée du 8 mars à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes

Monast'arts

La deuxième édition de Monast'arts (Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art) s'est déroulée le dimanche 17 juin à la salle des fêtes du Monastier.

Tout au long de la journée les visiteurs ont pu découvrir des créations diverses parmi la trentaine d'exposants présents.

Articles en macramé (tissus, laines) peintures, coutellerie, sculpture sur bois et pierre, objets en bois tournée, bijoux, bougies etc... ont fait l'admiration des visiteurs.

Les élèves des différents ateliers (dentelles, peinture, peinture sur porcelaine) ainsi que la ligue contre le cancer et une association La Chaussette du terroir étaient sur place pour présenter leurs réalisations.

Les membres du CCAS de la commune ont assuré la partie petite restauration (assiette campagnarde et crêpes) et buvette.

Rendez-vous était donné pour l'an prochain

MANIFESTATIONS de juillet à décembre

connues au 11 juin 2024

Date	Organisée par	Manifestation	Lieu
25 juillet	ECE	Festival théâtre de rue du couvent au Monast' contes et légendes dans tous ses états	20h30 Place du Vallat Cie Ko'Carré « il était une fois »
26 juillet	ECE	Festival théâtre de rue du couvent au Monast' contes et légendes dans tous ses états	18h30 Place du Vallat « Les pies en concert »
2 au 7 août		Festival	Centre bourg
31 août et 1er septembre		Vogue	
Samedi 8 septembre de 9h à 12h	Commune	Forum des associations	Place du couvent
31 août et 1er septembre	Commune et associations	Vogue	Centre bourg
30 et 31 aôut		Rallye Velay Auvergne	
10 octobre		Don du sang	Salle des fêtes 9h à 12h
12 octobre		Automnales du Livre	Bibliothèque
Dimanche 17 novembre		Repas des aînés	Salle des fêtes
Dimanche 1er décembre		Marché de Noël	Gymnase

Marchés des Producteurs de Pays- tous les jeudis de 17h30 à 19h30 en juillet et août – Place du Vallat

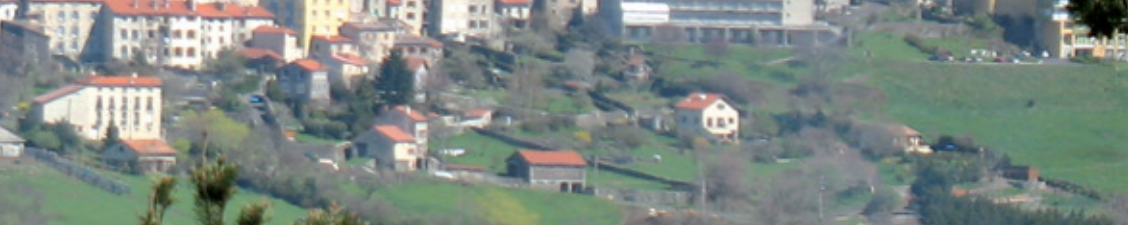

Eau rare et précieuse

Ces derniers temps les membres d'Ets'aimer 43 sont sur tous les ponts. En effet nous avons pris du retard, comme tous les jardiniers à cause de la pluie. Mais faut-il dire à cause ? Plutôt grâce. Oui nous sommes ravi.es du retour de cette manne céleste.

L'association, Ets'aimer43 s'attèlera à la mise en valeur d'un patrimoine communal dont les fontaines et les lavoirs à travers son savoir-faire, la végétalisation.

La fluidité de cette eau si précieuse n'est-elle pas souvent synonyme de mélancolie et celle des rivières ne favorisent-elles pas la rêverie, maitres-mots de nos poètes dont Gaston Bachelard « Une goutte d'eau suffit pour créer un monde ». Mais attention, l'inverse est vrai également. Nous essayerons ensemble de la magnifier et apprendre à ne pas la gaspiller et qui sait nous verrons peut être au cours d'une flânerie auprès d'un lavoir réapparaitre les aselles, les larves de libellules, l'anax empereur, la grenouille rousse...

Travaux en cours :

Végétalisation lavoirs et fontaines

Végétalisation des bacs de la commune

Nous continuons le verger (espace de nourriture à partager) sur la transcévenole par la plantation de fruits rouges et autres

Nous avons créé « Les incroyables comestibles Le Monastier sur Gazeille »

Création d'un espace de nourriture à partager à l'entrée Nord du village (en cours)

Création d'un petit jardin avec espace de nourriture à partager et installation d'une mire (espace situé près de la mairie, en contrebas)

Nous avons signé une convention avec le Centre de Loisirs Mézenc Loire Meygal (RDV 2 fois par mois)

Partenariat avec l'école maternelle Modestine (en cours)

Conseils aux particuliers et commerçants

Aménagement de notre local, mis à disposition par la municipalité que nous remercions vivement

Plantations et entretien des espaces et bacs autour de l'abbatiale / désherbage / balayage

Recensement des propriétaires souhaitant végétaliser leur façade / Sélection de végétaux

N'hésitez pas, venez à notre rencontre, soit pour jardiner, soit pour partager,... ou les deux nous avons besoin de vous et, peut-être, vous de nous ?

06 20 49 36 90

etsaimer43@gmail.com

Club échecs du Monastier

Les fous du viaduc
04 71 03 81 22

Création d'un club d'échecs et autres jeux de stratégie au Monastier

Tous les samedis de 10h à 12h à la Bibliothèque

Vous jouez ailleurs et voudriez jouer près de chez vous
Vous jouez sur internet et voudriez jouer avec des personnes que vous voyez et avec lesquelles vous pouvez partager
Vous avez joué et voudriez vous y remettre
Vous voulez découvrir et apprendre

Ce club est pour vous de 6 à 99 ans Contact: Daniel Giffard 04 71 03 81 22

Entente foot

Quand le gymnase devient "trop petit" pour l'esprit de Noël

L'Entente Jeunes Loire Mézenc football organisait son traditionnel tournoi familial le vendredi 23 décembre, quelques heures après le début des vacances de Noël. L'affluence record a littéralement fait déborder le gymnase local surpassant de loin toutes les attentes. Le gymnase s'est transformé en un véritable stade miniature, où les équipes, composées de joueurs de tous âges, se sont préparées pour une soirée de compétition passionnante. Rapidement, la bonne ambiance et les célébrations des buts ont pris le dessus. Roulette, passement de jambes et autres « petits ponts » ont régalé les supporters tous acquis à la cause de leurs protégés respectifs.

Le chant créé à l'initiative des joueurs verts et noirs et les encouragements des supporters ont certainement donné une nouvelle signification au concept de "soutien inconditionnel" ! Dans le hall d'entrée, un apéritif dînatoire a été proposé sur le concept du « chacun participe » créant un véritable carrefour de joie et de dégustation. Ce tournoi restera gravé dans les mémoires comme une célébration unique de l'esprit de Noël, où le "trop plein" de participants a transformé le gymnase en un lieu magique de sportivité, de partage et de convivialité. L'association, remercie chaleureusement toutes les personnes présentes, les familles et les joueurs pour leur présence et leur contribution à cette soirée mémorable.

APEL Saint Dominique

Une implication au service des enfants et des projets de l'ensemble scolaire Saint Dominique

L'APEL est une association de parents d'élèves qui organise tout au long de l'année des manifestations ouvertes à tous pour récolter des fonds, permettant d'aider à la réalisation des projets élaborés par les équipes pédagogiques de l'établissement scolaire.

Les projets sont conduits sur le temps scolaire, mais également en dehors avec des activités sportives, culturelles, et de découverte pour l'enfant à tout âge, de la petite section à la troisième !

Nous avons pu proposer cette année des opérations telles que : vente de pizzas et brioches, repas du marché de Noël, concours de belote, randonnée VTT et pédestre, photos de classe, etc...

Nous avons terminé l'année par la traditionnelle Kermesse le vendredi 14 juin, une tombola permettait de gagner un bon au restaurant Chèvre et Chou, un appareil photo instantané et des entrées au musée de l'école du Monastier s/Gazeille.

Nous profitons de cette période de vacances d'été pour envisager les manifestations de l'année à venir, ce sera l'occasion de participer à la vie de l'école et du collège au travers de son APEL.

Nous remercions les parents, les enseignants et chefs d'établissement, les contributeurs publics et privés, la commune du Monastier s/Gazeille, les associations amies ainsi que les intervenants divers pour leur implication, leur soutien et les échanges menés avec chacun d'entre eux !

Le bureau APEL

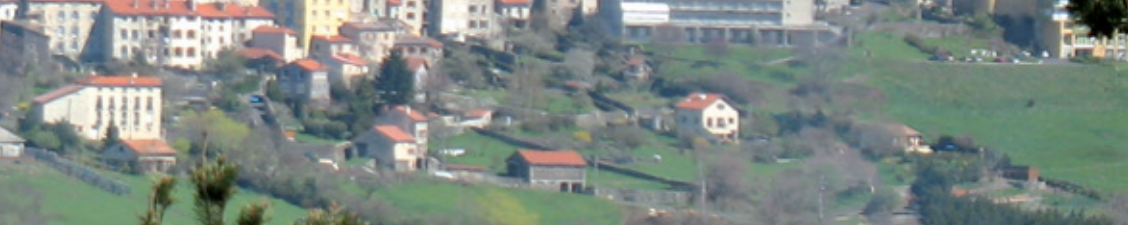

Tombola des commerçants

A l'occasion des fêtes de Noël, les artisans et commerçants du Monastier-sur-Gazeille organisent chaque année un jeu concours. Une manière d'inciter à la consommation locale au moment de glisser les cadeaux sous le sapin.

Les heureux gagnants du jeu se sont vus décerner leurs lots ce vendredi 26 janvier, à la Mairie.

Cette année, ce sont 230 bulletins qui ont été collectés par l'Association des Artisans et Commerçants du Monastier (ACM). L'objectif pour les participants : effectuer six achats auprès de six artisans et commerçants du Monastier durant le mois précédant Noël. Les bulletins marqués de six tampons différents ont été soumis à un tirage au sort réalisé le 10 janvier par Monsieur le Maire, Michel Arcis, et ses conseillers. Une manière pour la municipalité de soutenir et encourager le commerce et l'artisanat de proximité.

Les vingt heureux gagnants ont reçu leurs lots, offerts par les commerçants, au cours d'une soirée conviviale où un pot a été partagé.

Céline Masson, présidente de l'association, n'a pas manqué de remercier les clients pour leur fidélité, les élus pour leur

engagement, et tous pour le soutien qu'ils apportent aux commerces de proximité.

Pour la suite, l'association est ouverte à de nouvelles adhésions, pour renforcer encore le dynamisme de l'équipe déjà en place.

ECE

• Permettre aux personnes d'accéder à leur propre culture et à celle des autres ;

• Favoriser la liberté d'expression artistique ;

• Élaborer collectivement et en permanence le « vouloir vivre ensemble » ;

• Développer la vitalité du territoire en favorisant les interactions entre les cultures ;

Voici en quelques mots les objectifs que se fixe cette année encore l'ECE. A travers les spectacles programmés tout au long de l'année que ce soit des spectacles vivants ou des concerts, nous invitons les gens à partager rire, émerveillement et échanges !

Ce premier semestre 2024, nous avons eu la joie d'assister à un dernier volet de la compagnie Mine de rien avec le spectacle « Enfin tranquille ». Les enfants du territoire ont eu aussi l'occasion de découvrir L'Odyssée d'Aïga.

Nous vous attendons nombreux à notre festival « Du couvent au Monast' » autour du thème Contes et Légendes...dans tous leurs états ! qui aura lieu les 25 et 26 juillet.

Des lectures estivales et visites des jardins d'altitude ponctueront votre été et nous serons également présents autour d'ateliers et d'un spectacle féerique de bulles pour la Vogue du Monastier-sur-Gazeille.

N'hésitez pas à prendre connaissance de notre programmation car elle vous réserve plein de surprises !

Vous pouvez également venir rejoindre notre équipe de bénévoles que nous remercions d'ailleurs pour leur disponibilité, leurs compétences et leur bonne humeur !

A très bientôt donc avec l'ECE.

Festival du Monastier

Véritable étendard de la Cité et de tout un territoire, le Festival du Monastier annonce haut et fort la tenue d'une 35ème édition qui fera date.

Du 2 au 7 août, 27 Concerts dont 20 gratuits se dérouleront au coeur de notre cité Saint Chaffre dont le patrimoine servira d'écrin. De l'Abbatiale Saint Théofrède à notre Grande Scène Place du Couvent, des artistes de renom se succéderont dans des programmes très variés et de grande envergure musicale. Parmi eux citons : Lucienne Renaudin-Vary (Trompette) et Hélène Escriva (euphonium) dans un vibrant Hommage à l'une des plus grande Dames du Jazz : Nina Simone, L'Heure Baroque avec Claire Mcintyre (Saqueboute), Eva Godard (Cornet) et Benjamin Steen (Orgue), Les Solistes de l'Orchestre Philharmonique de Radio-France : David Guerrier (trompette & Cor), Mathilde Calderini (flûte), Antoine Ganaye (trombone) dans un répertoire virtuose à la mesure de leur immense talent, Baptiste Herbin (Sax) et son Quartet Symmetric, fusion idéale du Jazz et des Musiques actuelles, sans oublier des formations prestigieuses telles l'Orchestre de Chambre Lutetia, le Big Band de L'Oeuf dans un Concert Spectacle où la musique sert de dialogue entre le Jazz et Le Grand Chef étoilé Jacques Marcon qui préparera ses plats en Live !!! Véritable Must de cette édition. Enfin, Apes o Clock (rock), Da Break (Hip Hop) et Funky Style Brass (Funk), Haidouti Orkestar (balkan), Harmony's Brass Band (Fanfare du Bénin)... assureront la partie festive et survoltée de cette édition les 3 et 7 août (Clôture du Festival), sans oublier notre Bal consacré à la nouvelle Orléans avec les Po Boys.

Les rendez-vous musicaux gratuits quotidiens à 11h et 18h à l'Espace Village se poursuivent et permettent de conjuguer convivialité et concerts dans la cour du Château Abbatial. Enfin la Brass Room accueillera du 4 au 7 août à partir de 23h Super Cool 3000 (Funk) et des Jam Sessions.

Grande nouveauté de cette édition, La Place du Vallat récemment restaurée deviendra le temps de cette édition notre Espace Restauration destiné au public. Tous les jours à partir de 12h et 19h, des Plats chauds et restauration rapide composés à partir de produits locaux seront préparés et servis avant et pendant les concerts.

Au nom de toute l'organisation du Festival, je tiens à remercier la DRAC, la Région Rhône Alpes-Auvergne, le Département de la Haute-Loire, la Ville du Monastier et la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal, La SPEDIDAM ainsi que tous nos partenaires pour leur attention, leur soutien et leur fidélité.

Hâte de vivre avec vous cette édition qui fera date !!

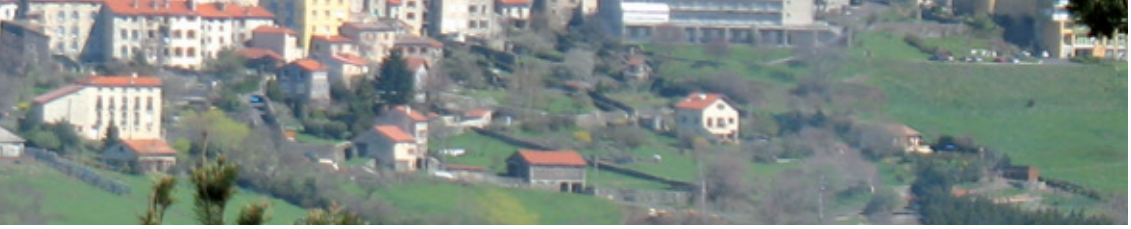

Compagnie Mangouste

IZAR, nouvel album du groupe Buck

Après la migraton poétque d'OWA en 2022 décrivant les pérégrinatons de nomades imaginaires arpentant l'ensemble des terres émergées du globe et réveillant les forces telluriques, IZAR le nouvel album de BUCK est une ode aux astres et aux éléments.

Issu de la Compagnie Mangouste installée au Monastier depuis 2020, le groupe Buck propose un nouveau répertoire plein d'inatendus, ou l'orchestre et le soliste ne font plus qu'un pour ofrir une musique sauvage et explosive. La mélodie est au coeur de l'écriture musicale. Elle s'étire, se transmet, se transforme pour ne jamais disparaitre. Elle danse telle une muse passant par le saxophone ténor et baryton, le trombone ou la guitare. Les compositons sont alors des chansons instrumentales qui amènent l'auditeur à fredonner, siffler et chanter.

Ce nouvel album absorbe ainsi, sans oeillère, tous les courants musicaux qui inspirent depuis toujours les musiciens du Crew : performance, improvisatons longue et courte, motifs répétitifs, Rock, nouveaux courants musicaux issus du jazz francais et anglais, Bebop, infuence tropicale et

polyrythmie sans jamais oublier le Hip-Hop.

Salué notamment par France Musique, Fip, Radio Nova et de nombreux partenaires locaux et nationaux (SMAC 07 et le Conseil Départemental de la Haute Loire), la synergie contagieuse de Buck se propagera dans tout l'hexagone de 2024 a 2025 ! Ils seront au Ré bémol le Vendredi 19 juillet.

SIMON GIRARD trombone
LEO OUILLON sax ténor
YANN PAULET sax bar & alto
NICOLAS MONDON guitare
NANS PAULET tuba
THOMAS PIERRE batterie

Tarot club

Le tarot club a réalisé une bonne saison 2023/2024, avec plusieurs participations aux différentes qualifications aux championnats de France.

Champion en libre Promotion : D. Montchamp

Champion en Triplettes Promotion : J.P. Chabrier, J. Joblet, P. Romeuf

Champion en triplettes D1 : D. Allirol

Avec une quinzaine de places d'honneur acquises lors des qualifications, le moment le plus heureux fut la participation de nos jeunes aux championnats de France le week end de l'ascension (voir photos) avec le 1er champion de France du TC43, Antoine Bourbon, Champion de France en donnes libres individuelles cadet. Bravo à lui !

Lucas Varenne et Renaud Mingeau : 3éme en triplettes oudlers avec un joueur lyonnais + un joueur vendéen

Eloïse Raffier, Antoine Bourbon et Marie Perret : 4éme en triplettes benjamins (0%, 2 du 2éme)

BRAVO A TOUS CES JEUNES passionnés par le jeu de tarot et aussi félicitations aux moniteurs : N.Faure /D.Peyrard

LE TC43 continuera à partir d'octobre à donner des cours pour les jeunes et adultes

Merci de prendre contact avec le Président : Peyrard (0471039176)

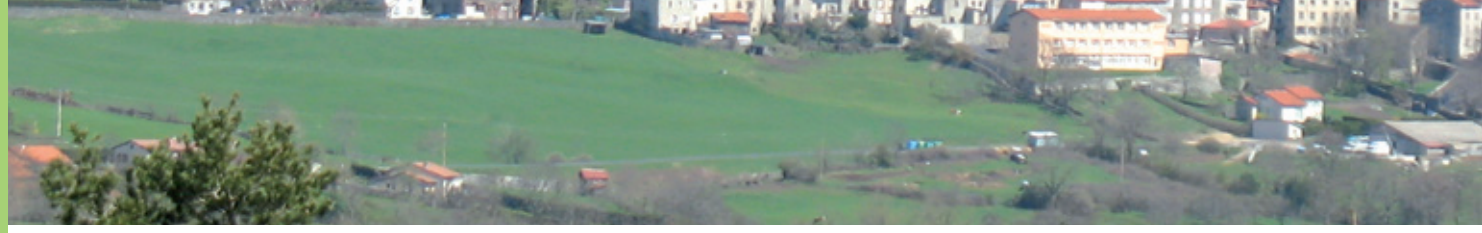

Tennis club

Le Tennis club fête ses 40 ans

Eh oui, le club de tennis du Monastier fête, cette année, ses 40 ans d'existence. Malgré toutes les difficultés rencontrées (dont le Covid), il a su se maintenir et proposer, chaque année, des cours pour promouvoir ce sport.

Cette saison 2023 / 2024 est particulièrement faste au niveau de l'école de tennis. En effet cinq heures de cours sont données, depuis septembre dernier, deux les jeudis soirs à 12 adultes et trois cours sont prodigués à 19 jeunes, une heure les lundis et deux heures les jeudis.

Pour rappel, le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitants de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique, chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Cette année, le club comprend 39 licenciés à ce jour et sans doute plus au cours du prochain été avec des licences partielles possibles à 3 € pour 2 mois.

Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Des joueurs se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer peut le faire en utilisant Whats App et en demandant la clé au Président.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

Alors, terminez bien cette saison et rejoignez vite le Tennis Club du Monastier, dès maintenant, et à partir du mois d'août pour la saison prochaine... et... vive le sport.

Jean-Pierre VAGGIANI
Président du Tennis Club du Monastier

Viet Vo Dao-Wudang

Une nouvelle saison se termine pour le club d'Art Martiaux du Monastier. Que se soit dans la voie externe (Vo) ou la voie interne (Wudang/TaiChi) les pratiquants de tous niveaux ont pu découvrir et approfondir leur pratique pendant les cours et les stages.
Par l'apprentissage des mouvements de blocages, de frappes spécifiques, d'exercices d'endurcissement, d'enchaînements pour le Vo, ou par la découverte des positions et des mouvements particuliers, des courants d'énergie pour « nourrir » son corps et se préserver à long terme dans le BaGua Zhang, tous les pratiquants ont pu commencer à aller au delà d'une pratique sportive vers l'art martial traditionnel.
Présent depuis 18 ans le club du Monastier est membre de la Fédération Française de Karaté.
Les cours se déroulent le lundi de 19h à 21h00 pour la pratique externe (Vo),le mardi et jeudi de 19 à 21h pour le Wudang, salle Saint Chaffre.
Rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

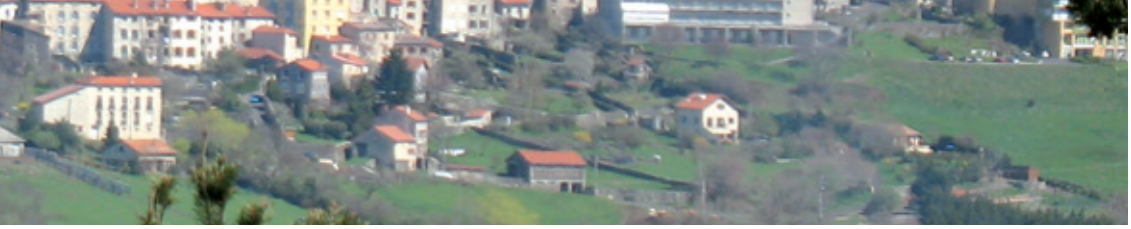

Handball Club Loire Mézenc

Le HBC Loire Mézenc recrute !

Après plus de 40 ans au compteur, le Handball Club Loire Mézenc continue de se développer avec de plus en plus de licenciés.

Cependant, la fin de saison approche pour nos équipes et nous sommes déjà à la recherche de nouvelles recrues ! Si votre enfant où vous-même êtes intéressés par le handball ou si vous souhaitez être bénévoles alors rejoignez le Handball Club Loire Mezenc.

Les entraînements sont ouverts à tous du 3 au 21 juin et des séances découvertes seront proposées en juin et début septembre. Nous serons aussi présents sur les forums des associations du Monastier et de Lantriac début septembre.

Concernant la partie extra-sportive, nous avons organisé deux événements cette année : le tournoi de Noël et la soirée Sarrassou. Les deux évènements ont été un succès et se sont déroulés dans la bonne humeur et la convivialité. Pour ce qui est à venir, nous participerons à l'organisation de la vogue du Monastier qui aura lieu début septembre.

Par cet article, nous tenons également à remercier tous nos sponsors, partenaires, adhérents et supporteurs pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année. C'est grâce à eux que le club continue d'exister.

Pour toutes vos interrogations, vous pouvez prendre contact avec Guillaume au 06.77.62.23.79 ou par mail : hbcloiremezenc@gmail.com

Restos du coeur

Après trois jours de collecte les 1, 2, et 3 mars les bénévoles des Restos du Cœur du centre du Monastier, les responsables au niveau départemental ainsi que l'équipe d'Intermarché se sont retrouvés au magasin pour remettre le lot de la tombola ainsi que le chèque à l'association.

Cette tombola organisée par David et Mélanie a permis de récolter la somme de 534 € au profit des Restos du Cœur ; le lot, un caddie surprise, a été remporté par une personne anonyme qui a choisi de réaliser une bonne action en offrant le contenu du caddie à l'association caritative.

La caissière ayant vendu le plus grand nombre de tickets de tombola, Viviane, a reçu les fleurs en guise de félicitations.

Un grand merci à tout le monde pour ces moments de solidarité.

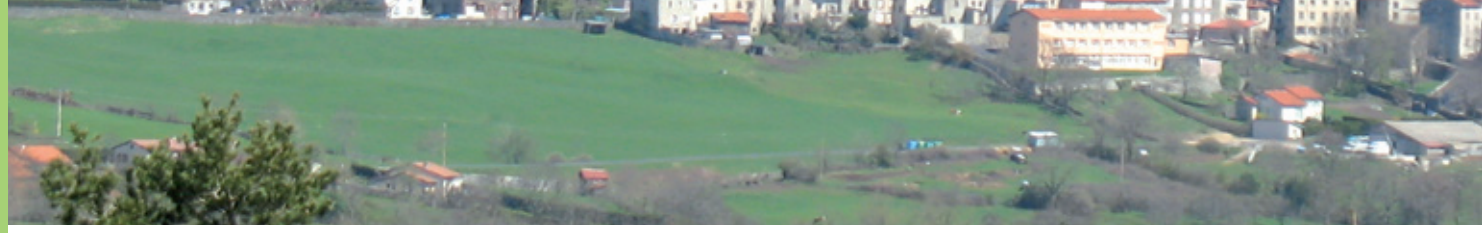

Paroisse

La vie sur l'ensemble paroissial St Jean Paul II entre Loire et Mézenc

Sacrement du Pardon

Equipe d'animation pastorale : EAP

Mariage

Partage d'évangile : Le Monastier sur Gazeille — Coubon

Baptême

Catéchisme :
Cortial Patricia
06 86 71 77 24

Chorale

MCR : Mouvement chrétien des retraités

Funérailles

Eveil à la foi :
Cortial Patricia
06 86 71 77 24

Ecole et collège St Dominique
Le Monastier sur Gazeille:
04 71 03 81 27

Veilleurs

Confirmation

Eucharistie :
Les messes

ACE :action catholique des enfants : Florence Bonnefoux
06 31 43 79 25

Adoration : Vendredi à 9h à Arsac en Velay

1° communion

Sérénity : groupe de musiciens

Equipe liturgique.

Ecole Les Primevères :
Coubon : 04 71 08 80 78

Maison de retraite
St Monique à Coubon

Catéchèse spécialisé :
Françoise Giraud :
06 80 43 45 94

Sacrement des malades

Maison de retraite
Les Terrasses
Le Monastier sur Gazeille

Maison de convalescence
L' hort des Melleyrines
Le Monastier sur Gazeille

Aumônerie :
Cortial Patricia
06 86 71 77 24

Paroisse St Jean Paul II entre Loire et Mézenc
8 rue guillaume III
43150 Le Monastier sur Gazeille
04 71 03 80 05 ou paroisses.stjp2@orange.fr
Site : https://catholiques-loire-cevennes.fr/

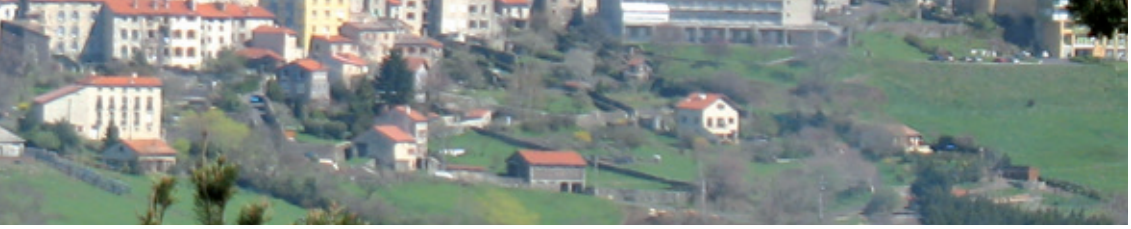

Ecole élémentaire

Les élèves des classes de CP-CE1 et CE2-CM1 de l'école élémentaire publique Laurent Eynac ont assisté, jeudi 2 mai, à une animation autour du compostage. Ils ont, dans un premier temps, énuméré tous les bio-déchets pouvant être déposés dans un composteur. Nous avons rappelé qu'un site de compostage partagé a été installé au Monastier depuis quelques semaines. Les élèves ont ensuite pu observer les différentes étapes du compostage et les insectes présents dans le compost.
L'animatrice, Emilie Petipas, a conclu en prodiguant quelques conseils simples pour favoriser la décomposition des bio-déchets.

Ecole primaire

Sortie ski de l'école
Malgré un faible enneigement, les élèves de grande section, CP et CE1 de l'école publique du Monastier sur Gazeille ont participé, jeudi 11 janvier et jeudi 25 janvier, à deux séances de ski nordique d'une heure et demie aux Estables. Au cours de ces séances, ils ont pu découvrir les
joies de la glisse, des techniques pour se relever en cas de chute et des petits jeux proposés par les moniteurs pour maîtriser et adapter leur déplacement à l'environnement.

Atelier avec Lucie Delmas

Découverte du modelage - Travail de l'argile
Les élèves de l'école maternelle La Modestine ont bénéficié du savoir-faire de Lucie Delmas, artiste sculptrice plasticienne installée au Monastier-sur-Gazeille, pour découvrir l'argile et toutes ses possibilités. Le projet a pu être mené à bien grâce au financement de la mairie, ce qui a valu de la reconnaissance de la part de l'équipe pédagogique.

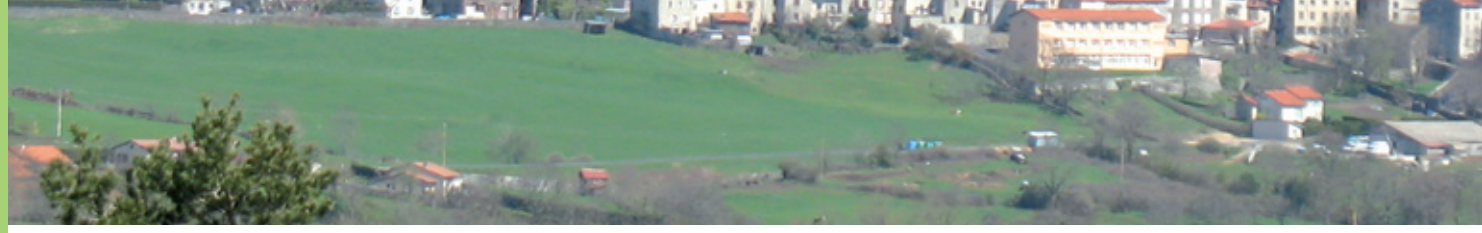

Nadège HOLLARD - Psychologue

Psychologue clinicienne diplômée d'un Master 2 de Psychologie Clinique à l'Université de Lyon 2, je suis désormais installée au pôle médical du Monastier-sur-Gazeille. Présente les vendredis et samedis, je partage mon temps entre Lyon et le Monastier.
J'interviens à la fois en libéral auprès d'enfants et d'adultes, mais également en institution dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en difficultés majeures.
C'est dans un espace singulier que nous cherchons à mettre en lumière l'origine des maux qui vous amènent à consulter, que ce soit en individuel ou en couple. Votre souffrance, vos angoisses, les incompréhensions que suscitent certains de vos comportements...tout cela vous est propre. L'espace que nous créons ensemble vise à accueillir ces difficultés qui sont les vôtres et à les mettre au travail pour retrouver un mieux-être qui fait peut-être aujourd'hui défaut.
Pour les enfants, j'offre un espace adapté et spécifique qui puisse leur permettre de s'exprimer par la voix/voie qui leur est la plus aisée au regard de leur développement psycho-affectif. En amont, la rencontre avec les parents est indispensable, l'enfant ne pouvant s'inscrire dans un parcours thérapeutique qu'avec leur implication et l'instauration d'un lien de confiance entre nous.
Je propose aussi des bilans d'évaluation psychologique et psychométrique pour explorer le fonctionnement psychique et cognitif.
Les rendez-vous peuvent se prendre par téléphone au **07.69.07.57.64** ou via Doctolib. La téléconsultation est possible, cependant une première rencontre au cabinet est nécessaire pour envisager un suivi.
Mail : nhollard.psychologue@gmail.com

Mon bureau connecté

Mon Bureau Connecté by Isabelle RENARD est un prestataire de service d'assistance administrative et comptable personnalisé, fiable et flexible.
C'est aussi une jeune entreprise dynamique créée en janvier 2023 qui propose une offre complète et sur mesure aux professionnels ainsi qu'aux particuliers.
Avec Mon Bureau Connecté, les clients sont assurés d'avoir une seule et unique interlocutrice : Isabelle.
Elle propose d'intervenir sur des missions ponctuelles de très courtes durées ainsi que sur des missions plus longues pour une collaboration qualitative et de confiance.
L'objectif d'Isabelle est d'aider les entrepreneurs de tous les horizons à atteindre plus sereinement leurs objectifs en se concentrant sur le cœur de leur métier, leur productivité, leur priorité.
Les professionnels peuvent donc faire appel à ses services, en outre, pour le remplacement d'un salarié absent, pour faire face à un surcroît d'activité, ou s'ils ont besoin d'une personne pour assurer leur gestion quotidienne -de une à plusieurs heures par mois- tout en évitant l'embauche -et tout ce qu'elle implique- d'un assistant.
L'engagement d'Isabelle est de soutenir les artisans et autres entrepreneurs dans leur quête de réussite via un service professionnel compétent et une assistance personnalisée.
La réussite de chacun de ses clients est au cœur de ses préoccupations et, son implication ne fait aucun doute.
Particulièrement à l'aise pour travailler à distance en assurant une collaboration de qualité, elle peut également intervenir sur site (43).
Depuis la création de mon Bureau Connecté, soit depuis 1an1/2, Isabelle a développé ses compétences grâce à la confiance d'un client maçon en Loire Atlantique qui lui confie - totalement à distance -, l'externalisation de sa gestion d'entreprise.

Mon Bureau Connecté
Isabelle RENARD EI
43150 Le Monastier Sur Gazeille
07 82 65 23 10
assistantehauteloire@gmail.com

Les Créas de Papillotte

L'Atelier Boutique, de Corine Siri a déménagé au 57 rue Saint Jean

ESAT de Meymac

Composteur "particuliers"
Dimensions : 0,8m x0,8m x0,90m
Essence de bois ; douglas épaisseur 25mm
Visserie inox
Poignée et charnières galvanisées
Volume 500 L
Prix 150€ TTC

fabriqué artisanalement dans notre atelier, nous nous sommes attachés à concevoir un composteur en bois local

VALORISER VOS DÉCHETS
La valorisation des déchets prend une dimension stratégique avec la réutilisation

LE COMPOSTAGE C'EST FACILE
Le compostage un geste simple et éCo-Citoyen

UNE 2 ÈME VIE POUR LES DÉCHETS
Afin de leurs donner une seconde vie et limiter leurs impacts sur l'environnement

CONTACT: ATELIER PÔLE BOIS

2, impasse de Malaval - Meymac - 43150 Le Monastier/Gazeille
04 71 03 88 91
esatmeymac@asea43.org
www.asea43.org

ASEA 43
Association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans.
Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, **il faut rapidement prévenir les secours.**

La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

POUR PLUS D'INFORMATIONS

https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades
www.preventionete.sports.gouv.fr

EN PARTENARIAT AVEC

GROUPE FRANCOPHONE DE RÉANIMATION ET URGENCES PÉDIATRIQUES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES SPORTS

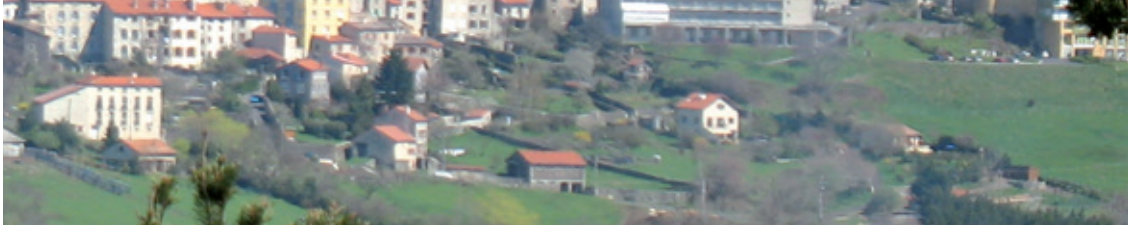

Miss Montbéliarde

Lors de la 27e édition du concours Miss Montbéliarde à Saint Paulien , la grande gagnante de cette année a été « Erosion », appartenant à Laurent et Gérard MIRMAND co-exploitants du GAEC de l'EROSION situé dans notre commune.

Lutte contre l'isolement des personnes âgées.

L'association « les petits frères des pauvres » recherche des bénévoles dans le cadre de la création d'un réseau de visiteurs à domicile pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Nous comptons sur vous pour répondre au besoin de lutte contre l'isolement des aînés sur notre territoire.

En collaboration avec la charte des aînés de la MSA et UnisCité

Vous souhaitez vous renseigner ou devenir bénévole ?

Pour en savoir plus :

Thierry Fouilloux : 07.84.90.33.32 / Blandine Paulin : 04.71.07.15.10

Travaux Publics - Carrières
EYRAUD SARL
Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage
Vente aux particuliers / Professionnels
Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs
Terre Végétale - Sable - Gravier
PLATEFORME de Peyrard
Tel : 06 82 69 97 59
43150 - Le Monastier-Sur-Gazeille
Tél : 04 71 03 86 49 – carriere@eyraudtp.fr

La Jonquille
Raphaël PUECH
PATISSERIES • CHOCOLATS • GLACES • SALON DE THÉ
24 RUE ST PIERRE - 43150 LE MONASTIER/GAZEILLE
04 71 03 81 50 - 06 74 58 66 58

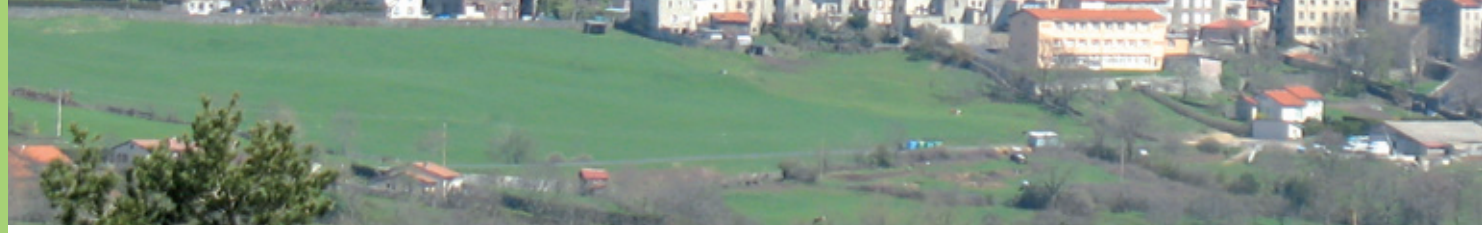

Joseph Solelhac

Du football club du Monastier au District de Football de la Haute-Loire. De la passion : mais pas du bénévolat !

Une carrière plutôt courte sur le terrain, j'avoue : loin d'être doué, mais plutôt intéressé par l'arbitrage bénévole et du fil en aiguille me voilà rentré au club en 1971 où j'ai retrouvé des amis comme Gilles Argaud à qui j'ai succédé au poste de trésorier, et mon ami René Mouilhade a remplacé Gérard Pradier au poste de secrétaire ; puis devenu président en 87, je voudrais également tirer un sacré coup de chapeau à ceux qui m'ont précédés particulièrement à Maurice Pradier et Pierre Schuler jusqu'en 86. Un sacerdoce qui va durer jusqu' en 94, ou l'on avait dû atteindre 100 licenciés et plus, des équipes de poussins, benjamins, minimes, cadets et jusqu'à 5 équipes seniors de la 5e div à la promotion de ligue dans les années 80 ; (soit à l'heure actuelle du U10 à R3) avec le souci d'assurer le budget ! on y arrivait tant bien que mal, heureusement toujours avec une bonne équipe de passionnés à mes côtés que je ne peux citer, ayant peur d'en oublier environ plus de 2000 porte à porte pour la vente des cartes de membre, les traditionnels concours de belote (138 doublettes la meilleure performance) le bal aux lampions réservé le lundi de vogue ! etc... (Pour Le lavage des Maillots, les machines à laver n'étaient pas au chômage). Un des nombreux souvenir et celui où l'on faisait du ramassage le dimanche matin pour les minimes (et réveiller encore les jeunes dormeurs parfois) car il fallait être à l'heure pour les CE (coup d'envoi) à 10h du matin et même 9h30, car les cadets jouaient à 11h. et on remettait ça l'après-midi pour les seniors ! je me souviens qu'on avait emmené l'école de foot à st Etienne (sortie du siècle) contre le COP ! quel souci ! on avait tellement peur d'en perdre un ! Ce sacerdoce s'est terminé vers 94 /95. Permettez-moi d'attribuer une mention pour mon épouse qui avait jugé nécessaire de se substituer souvent à beaucoup de tâches. Après une année sabbatique, voilà que mon ami Mouilhade, président de CDA (commission des arbitres) qui avait rejoint déjà le district de Football de la Haute Loire, me fait appel pour compléter son équipe avec la bénédiction de Raymond Fournel président du District, car je correspondais à la personne avec le critère nécessaire : celui de représenter les arbitres ne l'ayant jamais été en tant qu'officiel. Me trouvant sans doute un peu ridicule, car motivé par l'arbitrage, pas loin, je pense d'une centaine de matchs en bénévolat (au centre où la touche avec des bottes quand le terrain était gras). J'ai donc appris les lois du jeu et obtenu un diplôme d'initiateur délivré par la DNA (Direction Nationale de l'Arbitrage) signé JP Escalette président de la FFF. Avec une dérogation de mon président Lilian Jury qui succédait à René Mouilhade, j'ai pu accéder au poste d'observateur d'arbitres, lequel j'occupe encore, sous la houlette et la compétence de Stéphane Pouzols président de la CDA (Entre temps et depuis 2010, je suis rentré à la commission des coupes, René Mouilhade en était le président) quel plaisir également avec cette équipe ou j'ai eu l'occasion de faire beaucoup de photos (particulièrement pour les finales de coupe) pour le site du District et à la presse, je ne manquais pas de les transmettre à tous les arbitres qui officiaient pour ces finales départementales lesquels m'ont tous gentiment remercié en retour.

Voilà déjà une trentaine d'années, pour cette deuxième partie, et je remercie tous les acteurs que je côtoie encore : y compris les nombreux présidents de club et dirigeants ; les arbitres et particulièrement les jeunes qui m'ont permis d'acquérir tout un épanouissement, j'avoue être copieusement remercié depuis la médaille de jeunesse et sport, de bronze à celle de l'OR de la FFF (Fédération Française de Football) remise ce mois de mai dernier. Merci au Président du Football Départemental Raymond Fournel que j'ai agréablement côtoyé pendant ces nombreuses années, lequel va terminer sa 28è année comme président du Football départemental.

J. Solelhac

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Une pratique à proscrire, passible d'amende

LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidus du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Existant depuis 1976, le **cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.**

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des préfectures.

DES SANCTIONS RENFORCÉES

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à **750 €**.

LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** dont certains cancérigènes et d'autrers responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Source : Santé Publique France).

La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroit significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accentue, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une **préoccupation en matière de prévention des incendies**.

Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.

Vos déchets verts sont des ressources !

Choisissez des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables (la majeure partie des déchets de cuisine et certains déchets ménagers non alimentaires).

Le compost est un engrais naturel de qualité pour vos plantations, il améliore la structure du sol et l'enrichit en matière organique, favorisant la vitalité de vos plantations.

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost

Pas de place pour un composteur traditionnel ? Optez pour un **lombricomposteur !** Le **lombricompostage** est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

LE BROYAGE, LE PAILLAGE ET LE MULCHING

Petits et gros branchages broyés, herbe de tontes séchée et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage permet notamment de conserver **l'humidité des sols** et de réduire les arrosages. Il limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité des sols.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile. Renseignez-vous !

Le saviez-vous ?

À partir du 1er janvier 2024, les **biodéchets** doivent être compostés soit dans des bacs individuels, soit dans des points d'apport volontaires installés dans votre commune.

La **tonte mulching** consiste à laisser l'herbe finement coupée sur place et protège ainsi la pelouse de la sécheresse.

EN DERNIER LIEU, LE DÉPOT EN DÉCHETTERIE

Tous les habitants de la région ont accès à une déchetterie à **moins de dix kilomètres de leur domicile** en moyenne. La majeure partie de ces déchetteries acceptent les déchets verts et se chargent de leur valorisation. Cette ressource organique peut ainsi être valorisée même si vous n'avez pas de jardin !

Où est située la déchetterie la plus proche de chez vous ?

&

04 71 05 09 40
06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

AMBULANCES - VSL - TAXI

- Nous pouvons vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches administratives avant les transports.
- Nous effectuons tous types de transports médicaux : chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, consultation et hospitalisation.
- Nous sommes équipés d'ambulances, de VSL et de taxis, véhicules récents et confortables.
- Nous vous proposons aussi un transport à titre privé pour des départs sur aéroports, gares ou toute autre destination.
- Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et inquiétudes au 9 avenue des Ecoles, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous rendre service du mieux possible.

ads 2.3 Retournac

OPTIQUE DU MEZENC
Votre opticien près de chez vous

OFFRE AVANT LE 31/12/2025

P GRATUIT

OPTIQUE DU MEZENC
11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
(en face de la pharmacie)
Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

Trente euros ou cinquante euros

€ 30€ ou 50€

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant le 31/12/2024

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € *
50 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 € *
* Offre cumulable avec une 2ème paire

TAXI
Mialon-Pugnere
ADS N°1 ET ADS N°3
Le Monastier
04 71 03 94 36
Transports médicaux - 7J/7 - Toutes distances

ENELEC
VOTRE FOURNISSEUR AU MONASTIER-SUR-GAZEILLE EN APPAREILS ELECTRIQUES, ELECTROMENAGERS ET MULTIMEDIA

LARGE CHOIX DE PETITS ET GROS ELECTROMENAGERS
Préparation culinaire - Linge - Entretien du sol - Petit-déjeuner - Café - Soin & beauté

ADAPTATION, MODIFICATION OU CRÉATION DE RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUE ET PLOMBERIE
LIVRAISON RAPIDE
SAV ET DÉPANNAGE SUR PLACE

74 Rue Saint Pierre • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille • Tél. 04 71 01 45 57
E-mail : e.n.elec@orange.fr • www.enelec-43.fr

Panasonic BOSCH Electrolux AEG Whirlpool CANDY SAMSUNG

CRESPE & FILS
TERRASSEMENT - MAÇONNERIE
CHARPENTE - COUVERTURE
LE MONASTIER / GAZEILLE
TÉL. 06 77 74 31 75

Magazine municipal du Monastier-sur-Gazeille
Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 01
Conception - Edition - Régie publicitaire - Impression : EXCEPTO
BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr
Imprimé sur papier recyclé.

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.